



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-sept juin deux mille vingt-deux, s'est assemblé au sein de la salle Henri Salvador, sous la présidence de monsieur Quentin GESELL, Maire.

Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Présents :

M. Quentin GESELL, Maire, M. Samuel ALVES, Mme Céline POULAIN, M. Souheïb TOUMI, Mme Sonia IFERHATEN, M. Thierry PICHOT-MAUFROY, Mme Christine BARRETTA, M. Michel CLAVEL, Mme Paola MELICA, Adjoint au Maire. M. Jean-Albert BERNABE, Mme Marie-Claude COLLET, Mme Marie-Nella HIERO, Mme Coralie MATHEVON, M. Loïc GOULAMHOUSSEN-DAYA, M. Franck LECONTE, M. Faouzy GUELLIL, Mme Françoise SAUVAGET, Mme Julie SANS, Conseillers municipaux.

Absents et représentés :

M. Dominique GAULON représenté par M. Michel CLAVEL
Mme Martine BRASSEUR représenté par Mme Céline POULAIN
M. José VIOLAS représenté par Mme Paola MELICA
Mme Nadia BAHY représentée par Mme Sonia IFERHATEN
Mme Lydia BRUZEAU représentée par M. Thierry PICHOT-MAUFROY
M. Cherif DIA représenté par M. Quentin GESELL
M. Mohamed MOUMNI représenté par M. Souheib TOUMI
Mme Janine LOPEZ représentée par M. Faouzy GUELLIL
M. Sarah BOUZID représentée par M. Franck LECONTE
M. Malet DRAME représenté par Mme Françoise SAUVAGET
M. Frédéric NICOLAS représenté par Mme Françoise SAUVAGET
M. Michel ADAM représenté par Mme Julie SANS
Mme Séverine LEVE représentée par Mme Julie SANS

Absents :

M. Mohamed IMZILNE,
M. Karim AMIMEUR

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude COLLET

Introduction

Monsieur le Maire ouvre la séance et Madame Marie-Claude COLLET est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal

† Décision n° DEC.2022.028 en date du 31/03/2022

Contrat de maintenance et de requalification des autoclaves du Centre Municipal de Santé de Ville de Dugny.

† Décision n° DEC.2022.029 en date du 08/04/2022 :

Contrat de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction des nouveaux locaux de la Police municipale en bâtiments modulaires.

† Décision n° DEC.2022.030 en date du 04/04/2022 :

Contrat de collecte, évacuation et incinération des déchets contaminés du Centre Municipal de Santé, PMI et de l'annexe du Centre de Santé de la Ville de Dugny.

† Décision n° DEC.2022.031 en date du 14/04/2022 :

Procédure adaptée intitulée « Réalisation de la phase pré analytique d'examens de biologie médicale pour le Centre Municipal de Santé de la Ville de Dugny.

† Décision n° DEC.2022.032 en date du 29/04/2022 :

Demande de subvention auprès de l'agence Nationale du Sport – Enveloppe des équipements sportifs mis en accessibilité PMR de niveau local – Crédits Nationaux pour l'année 2022.

† Décision n° DEC.2022.033 en date du 19/04/2022

Création d'une place des services sur la ville de Dugny en partenariat avec la poste.

† Décision n° DEC.2022.034 en date du 19/05/2022

Appel d'offres Ouvert intitulé « Prestations de surveillance et de gardiennage ».

† Décision n° DEC.2022.035 en date du 12/05/2022

Appel d'offres Ouvert intitulé « Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Jaurès à Dugny ».

† Décision n° DEC.2022.036 en date du 09/05/2022

Procédure Adaptée intitulée « Réalisation de spectacles pyrotechniques pour la Ville de Dugny ».

† Décision n° DEC.2022.037

Annulée

† Décision n° DEC.2022.038 en date du 09/05/2022

Demande de subvention auprès de l'agence Nationale du Sport – Enveloppe des équipements structurants de niveau local et matériels lourds – Crédits Régionaux pour l'année 2022 – Gymnase Jean Jaurès – Par des travaux d'étanchéité de la toiture de la réserve.

† Décision n° DEC.2022.039 en date du 23/05/2022

Procédure adaptée intitulée « Festivité d'été 2022 – Mise en place d'animations sportives et ludiques sur le thème des Jeux Olympiques à Dugny.

† Décision n° DEC.2022.040 en date du 23/05/2022

Procédure adaptée intitulée « Organisation d'un séjour linguistique pour 12 enfants de 11 à 17 ans pendant les vacances d'été 2022 (entre 08 juillet et le 15 août 2022).

† Décision n° DEC.2022.041 en date du 19/05/2022

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle de la société « La Petite Manhattan » intitulé « Alban Ivanov Vedette » le dimanche 2 octobre 2022 à la salle Henri Salvador.

† Décision n° DEC.2022.042

Annulée

† **Décision n° DEC.2022.043**

Annulée

† **Décision n° DEC.2022.044 en date du 08/06/2022**

Appel d'offres ouvert intitulé « Réservation de 40 berceaux en structure collective multi-accueil privée pour les enfants de la Ville de Dugny.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022

† **Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022**

Le procès-verbal de la séance du 19 mai est approuvé à l'unanimité.

Sortie d'inventaire de 7 véhicules utilitaires du parc automobile municipal de la collectivité

Présentation par Monsieur Michel CLAVEL

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.035

- **AUTORISE** la sortie d'inventaire des véhicules suivants :
 - RENAUT KANGOO immatriculé DL-483-VB du 17/11/2014/ Numéro d'inventaire : 2014/99000
 - BLUECAR immatriculé DF-348-VC du 19/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00123
 - BLUECAR immatriculé DA-559-VG du 18/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00118
 - BLUECAR immatriculé DA-240-VK du 18/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00120
 - BLUECAR immatriculé DA-071-VQ du 18/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00119
 - BLUECAR immatriculé CZ-734-YJ du 19/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00122
 - BLUECAR immatriculé CZ-413-JT du 19/10/2016 / Numéro d'inventaire : 2016/00121
- **AUTORISE** la réforme de ces véhicules.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public et de Concession (CSDP)

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.036

- **DESIGNE**, au terme du dépôt des listes selon les conditions fixées au cours de la présente séance et après avoir procédé au vote à main levée, comme membres de la Commission de

Délégation de Service Public les personnes suivantes en qualité de membres titulaires et de suppléants, dans le respect des règles de la représentation proportionnelle :

Titulaires	Suppléants
M. Samuel ALVES	Mme Marie-Claude COLLET
M. Michel CLAVEL	Mme Paola MELICA
M. Dominique GAULON	M. Thierry PICHOT-MAUFROY
Mme Martine BRASSEUR	Mme Marie-Nella HIERSO
M. Faouzy GUELLIL	M. Franck LECONTE

- **RAPPELLE** qu'en cas de partage des voix, le Président de la Commission ou son représentant aura voix prépondérante.
- **DIT** qu'une ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et à Monsieur le trésorier Principal du Blanc Mesnil.

Mise en place du dispositif de chèque-Cadeaux à l'attention des bénéficiaires de la Médaille du travail

Présentation par Monsieur Samuel ALVES,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.037

- **APPROUVE** la mise en place du dispositif de remise d'un chèque-cadeau à l'ensemble des bénéficiaires de la Médaille du travail, qu'ils soient agents publics ou salariés du secteur privé.
- **FIXE** à 100 euros la valeur maximale du chèque-cadeau remis aux médaillés du travail.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits au budget aux articles et chapitres concernés.

Approbation du contrat d'adhésion à l'Assurance Chômage pour les personnels non titulaires et non statutaires

Présentation par Monsieur Samuel ALVES,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.038

- **APPROUVE** le contrat d'adhésion à titre révocable auprès de l'Unedic en charge de l'assurance chômage pour les agents non titulaires de la fonction publique et les agents non statutaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat annexé.

- **DIT** que les cotisations afférentes seront prélevées et versées auprès de l'URSSAF chargée du recouvrement des contributions d'Assurance Chômage.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes en lien ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits au budget aux article et chapitre concernés.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Modification du tableau des emplois de la Ville – Avancement de grade

Présentation par Monsieur Samuel ALVES

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.039

- **APPROUVE** la modification du tableau des emplois de la Collectivité en annexe tenant compte des 26 avancements de grade au titre de l'année 2022.
- **PRECISE** que les recrutements ne seront effectifs qu'au terme du délai de déclaration de vacance de poste auprès du Centre Interdépartemental de Gestion pour les avancements de grade.
- **PRECISE** que les agents bénéficieront d'une rémunération calculée par référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois respectivement concernés ou dans le respect des statuts propres aux emplois particuliers ainsi que du régime indemnitaire y afférents, selon les modalités définies par la Collectivité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes en lien ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits au budget aux article et chapitre concernés.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Modification du tableau des emplois de la Ville Création des emplois

Présentation par Monsieur Samuel ALVES,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.040

- **APPROUVE** les profils des emplois ci-dessous (voir annexe pour le détail des missions) afférents ainsi que les grades de recrutement et les niveaux plafonds de rémunération :

Emploi	Cadre d'emploi	Niveau de rémunération

Sage-Femme	Sage-femme	Selon le profil, diplôme et expérience : au maximum le dernier échelon des grilles indiciaires afférentes
Chargé (e) d'études et de conception en voirie et réseaux divers	Technicien	
Psychologue Point Accueil et Ecoute Jeune (Poste à temps non complet 21h Hebdomadaire)	Psychologue	
Chargé (e) de Projet Direction Services Techniques	Ingénieur	
Chargé (e) de relations publiques et presse	Attaché	
Référent (e) Famille	Animateur	

- **DECIDE** que ces emplois peuvent être pourvus par voie contractuelle.
- **PREND ACTE** que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille indiciaire du grade de recrutement, en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise et détenue par l'agent ainsi que son expérience. L'agent bénéficiera du régime indemnitaire en vigueur décidé par l'assemblée délibérante.
- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites au budget aux articles et chapitres concernés.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Tarifification pour l'adhésion au Centre Social Arc en Ciel

Présentation par Madame Sonia IFERHATEN

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

31 voix POUR

Soit à l'unanimité

Délibération n°DEL.2022.041

- **DECIDE** d'appliquer une tarifification pour l'adhésion au centre social Arc-en-ciel, à partir du mois de septembre 2022.
- **PRECISE** que l'adhésion est de 10€ pour les Dugnysiens et de 20€ pour les personnes résidents hors de la commune.
- **AUTORISE** monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte et document en lien avec ce dossier.
- **AUTORISE** monsieur le Maire, ou son représentant, à faire usage de toutes procédures réglementaires et juridiques à l'encaissement des produits.

Approbation du compte de gestion 2021 du Budget principal de la Commune

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

**28 voix POUR,
3 ABSTENTIONS**

M. Frédéric NICOLAS, Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME

Soit à la majorité

Délibération n°DEL.2022.042

- **INDIQUE** que le Compte de gestion du budget principal de l'exercice 2021 arrêté par le trésorier principal de la commune, visé et certifié conforme par l'ordonnateur dans sa globalité, n'appelle ni observations particulières, ni réserve de sa part.
- **ADOpte** le compte de gestion 2021 de la commune de DUGNY comme suit :
- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal de la commune, dressé pour l'exercice 2021 par le receveur municipal de la trésorerie du Blanc-Mesnil.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	6 195 923,92	23 990 741,56	30 186 665,48
DEPENSES	5 668 558,05	21 467 077,08	27 135 635,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	527 365,87	2 523 664,48	3 051 030,35

BUDGET PRINCIPAL	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	6 348 203,62	2 955 559,96	2 523 664,48	-	5 916 308,14
INVESTISSEMENT	-	1 224 493,75	527 365,87	-	697 127,88
TOTAL	5 123 709,87	2 955 559,96	3 051 030,35	-	5 219 180,26

- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au compte de gestion 2021 du budget principal de la commune.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Approbation du compte administratif 2021 du Budget Principal de la Commune

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

**20 voix POUR,
7 voix CONTRE**

Mme Janine LOPEZ, M. Franck LECONTE, M. Fauzy GUELLIL,
Sarah BOUZID,
M. Frédéric NICOLAS, Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME

**3 ABSTENTIONS
Soit à la majorité**

M. Michel ADAM, Mme Séverine LEVE, Mme Julie SANS

Délibération n°DEL.2022.043

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	21 467 077,08
Recettes	23 990 741,56
<i>Excédent de l'année 2020 de la commune</i>	3 392 643,66
<i>Solde</i>	5 916 308,14

Section d'Investissement :

		RAR 2021
Dépenses	5 668 558,05	1 508 159,59
Recettes	6 195 923,92	-
<i>Déficit de l'année 2020 de la commune</i>	1 224 493,75	-
<i>Solde</i>	- 697 127,88	- 1 508 159,59

Résultat global :

<i>Solde au compte R002 (Recettes de Fonctionnement)</i>	3 711 020,67
<i>Besoin de couverture compte R1068 (Recettes d'Investissement)</i>	2 205 287,47
<i>Déficit d'investissement au compte D001 (Dépenses d'Investissement)</i>	697 127,88

- **ADOpte** le compte administratif 2021 de la commune établi par monsieur le Maire.
- **AUTORISANT** monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au compte administratif 2021 du budget principal de la commune.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Affectation des résultat 2021 du Budget Principal de la Commune

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**21 voix POUR,
7 voix CONTRE**

Mme Janine LOPEZ, M. Franck LECONTE, M. Faouzy GUELLIL,
Mme Sarah BOUZID
M. Frédéric NICOLAS, Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME

3 ABSTENTIONS

M. Michel ADAM, Mme Séverine LEVE, Mme Julie SANS

Soit à la majorité,

Délibération n°DEL.2022.044

- **PROCEDE** à une régularisation comptable en portant le résultat budgétaire 2021, excédentaire de la section de fonctionnement de + **5 916 308,14 €** à + **3 711 020,67 €**, et ce montant sera inscrit en recette au compte **R002**.

- **DIT** que le déficit de la section d'investissement pour un montant de **697 127,88 €** sera inscrit en recette au compte **D001**.
- **DIT** que la somme de **2 205 287,47 €** ainsi prélevée sur le résultat excédentaire de fonctionnement sera affectée en compte **R1068** de la section d'investissement, cela, à des fins de couverture du besoin de financement observé à la clôture du budget principal 2021 de la commune.
- **DIT** que le report de l'excédent de fonctionnement ajusté, le déficit d'investissement constaté à la clôture de l'exercice budgétaire 2021, la réserve d'investissement à constituer, et les restes à réaliser d'investissement 2021 feront l'objet d'une inscription comptable au budget supplémentaire 2022 de la commune.
- **AUTORISE** monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affectation de résultat 2021 du budget principal de la commune.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Budget Supplémentaire – Exercice 2022

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**24 voix POUR,
7 voix CONTRE**

Mme Janine LOPEZ, M. Franck LECONTE, M. Fauzy GUELLIL,
Mme Sarah BOUZID
M. Frédéric NICOLAS, Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME

Soit à la majorité,

Délibération n°DEL.2022.045

- **ADOPTE** le budget supplémentaire de l'exercice 2022 du budget principal de la commune intégrant les modifications ci-dessus présentées.
- **DIT** que le budget supplémentaire 2022 est arrêté en équilibre au niveau des deux sections comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Propositions BS 2022
011 - Charges à caractère général	146 655,00
012 - Charges de personnel	394 990,00
65 - Autres charges de gestion courante	7 000,00
Total des dépenses de gestion courante	548 645,00
66 - Charges financières	-
67 - Charges exceptionnelles	-
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	548 645,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 440 583,67
042 - Opération ordre transfert entre sections	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 440 583,67
TOTAL	3 989 228,67

RECETTES	Propositions BS 2022
013 - Atténuations de charges	31 100,00
70 - Produits services, domaines et ventes	-
73 - Impôts et taxes	-
74 - Dotations et participations	247 108,00
75 - Autres produits de gestion courante	-
Total des recettes de gestion courante	278 208,00
77 - Produits exceptionnels	-
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	278 208,00
TOTAL	278 208,00
R002 - RESULTAT REPORTE	3 711 020,67
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 989 228,67

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Propositions BS 2022
20- Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	-
204- Subventions d'équipement versées	-
21- Immobilisations corporelles	1 148 743,26
23- Immobilisation en cours	-
Total des dépenses d'équipement	1 148 743,26
13- Subventions d'investissement	-
16- Emprunts et dettes assimilées	-
Total des dépenses financières	-
Total des dépenses réelles d'investissement	1 148 743,26
TOTAL	1 148 743,26
001 - SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	697 127,88
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 845 871,14

RECETTES	Propositions BS 2022
13- Subventions d'investissement	-
16- Emprunt	- 3 800 000,00
Total des recettes d'équipement	- 3 800 000,00
10- Dotations, fonds divers et réserves	-
1068- Excédents de fonctionnement	2 205 287,47
024- Produits des cessions d'immobilisations	-
Total des recettes financières	2 205 287,47
Total des recettes réelles d'investissement	- 1 594 712,53
021- Virement à la section de fonctionnement	3 440 583,67
040- Opération ordre transfert entre sections	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	3 440 583,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 845 871,14

- **AUTORISE** monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document administratif et comptable découlant du présent budget supplémentaire du budget principal 2022 de la Commune.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et à la Trésorerie du Blanc Mesnil.

Dotation de solidarité urbaine et cohésion sociale (DSU-CS) – Rapport 2021

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.046

- **APPROUVE** le rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale 2021, d'un montant de 3 167 269 €.
- **PREND ACTE** de la ventilation des crédits attribués à la ville, permettant de favoriser le développement et la conduite d'actions à caractère social et urbain, en direction de la population dugnysienne issue des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- **DIT** que la présente délibération accompagnée du rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale 2021, d'un montant de 3 167 269 €, fera l'objet d'une transmission aux services de la Préfecture.

Fonds de solidarités des communes de la Région Ile de France– Rapport 2021

Présentation par Monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**31 voix POUR,
Soit à l'unanimité**

Délibération n°DEL.2022.047

- **APPROUVE** le rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France d'un montant de 1 470 763 € attribué à la ville de Dugny au titre de l'exercice 2021.

- **PREND ACTE** de la ventilation des crédits attribués à la ville, permettant de favoriser le développement et la conduite d'actions relatives à l'amélioration des conditions et du cadre de vie, en direction de la population dugnysienne visant à améliorer leurs conditions.
- **DIT** que la présente délibération accompagnée du rapport du fonds de solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France d'un montant de 1 470 763 € attribués à la ville de Dugny au titre de l'exercice 2021, fera l'objet d'une transmission aux services de la Préfecture.

Informations diverses

Monsieur le Maire répond aux différentes questions que madame Janine LOPEZ a posées.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Dugny, le 27/06/2022

 Le Maire
Quantin GESELL

Le présent compte-rendu est affiché ce jour, le 30/06/2022, sur les panneaux habituels d'affichage de la ville, pour une durée d'un mois.